REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007273400086

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI dont la population est de 3500 habitants et plus COM COM ESTUAIRE ET SILLON

POSTE COMPTABLE DE : SAVENAY

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET: BUDGET ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2019

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales Modalités de vote du budget 4 II - Présentation générale du compte administratif A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10 B2 - Balance générale du budget - Recettes 11 III - Vote du compte administratif A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17 **IV - Annexes** A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 18 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 23 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 25 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 26 A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 28 A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 29 A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 30 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 31 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 32 A3.2 - Etalement des provisions 33 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 34 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 35 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 36 A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 37 A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 38 A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 39 A6 - Etat des charges transférées 40 A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 41 A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 42 A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 43 A8.3 - Opérations liées aux cessions 44 A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 45 A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 46 A10 - Etat des travaux en régie 47 B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 49 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 50 B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 51 B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 52 B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé 53 B1.6 - Etat des autres engagements donnés 54 B1.7 - Etat des engagements reçus 55 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 56 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 57 C - Autres éléments d'informations C1.1 - Etat du personnel 58 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 61 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 62 C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) 63 C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 64

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 65

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (3) budgétaires .

⁽¹⁾ A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

⁽²⁾ Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

⁽³⁾ A compléter par un seul des deux choix suivants :

⁻ semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),

⁻ budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF				
VUE D'ENSEMBLE	A 1			

EXECUTION DU BUDGET

		D	EPENSES		RECETTES	SOLD	E D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	А	1 108 599,96	G	2 132 336,31	G-A	1 023 736,35
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	2 408 127,28	Н	3 029 115,89	H-B	620 988,61

+ +

REPORTS DE	Report en section d'exploitation (002)	c 0,0 (si déficit)	0 I	165 701,97 (si excédent)
L'EXERCICE N-1	Report en section d'investissement (001)	D 492 264,6 (si déficit)	5 J	0,00 (si excédent)

= =

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)	P= 4 008 991,89 A+B+C+D	Q= 5 327 154,17 G+H+I+J	=Q-P 1 318 162,28	

	Section d'exploitation	E	0,00	К	0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'investissement	F	1 019 948,39	L	1 035 925,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 019 948,39	= K+L	1 035 925,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E	1 108 599,96	= G+I+K	2 298 038,28	1 189 438,32
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	3 920 340,32	= H+J+L	4 065 040,89	144 700,57
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	5 028 940,28	= G+H+l+J+K+L	6 363 079,17	1 334 138,89

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL	DE LA SECTION D'EXPLOITATION	Е 0,00	к 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 1 019 948,39	L 1 035 925,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	96 877,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	939 048,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 175,76	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	29 544,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 346,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	983 882,63	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

⁽³⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF				
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2			

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits empl	oyés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
011	Charges à caractère général	526 639,14	188 175,94	38 099,20	0,00	300 364,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	168 274,00	120 797,27	0,00	0,00	47 476,73
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 300,00	2,47	0,00	0,00	3 297,53
Т	otal des dépenses de gestion courante	698 213,14	308 975,68	38 099,20	0,00	351 138,26
66	Charges financières	110 000,00	105 993,25	1 049,44	0,00	2 957,31
67	Charges exceptionnelles	14 000,00	840,00	0,00	0,00	13 160,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Tota	l des dépenses réelles d'exploitation	822 213,14	415 808,93	39 148,64	0,00	367 255,57
023	Virement à la section d'investissement (4)	1 163 777,64				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	723 000,00	653 642,39			69 357,61
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Tota	l des dépenses d'ordre d'exploitation	1 886 777,64	653 642,39			1 233 135,25
	TOTAL	2 708 990,78	1 069 451,32	39 148,64	0,00	1 600 390,82
D 00	Pour information 2 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé		Crédits emp	loyés (ou restant à	employer)	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 549 339,10	1 145 962,32	136 547,53	0,00	266 829,25
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	12 000,00	15 385,20	11 490,00	0,00	-14 875,20
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,39	0,00	0,00	-1,39
	Total des recettes de gestion courante	1 561 339,10	1 161 348,91	148 037,53	0,00	251 952,66
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	707 312,54	712 283,54	0,00	0,00	-4 971,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Tot	al des recettes réelles d'exploitation	2 268 651,64	1 873 632,45	148 037,53	0,00	246 981,66
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	260 000,00	110 666,33			149 333,67
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		260 000,00	110 666,33			149 333,67
	TOTAL	2 528 651,64	1 984 298,78	148 037,53	0,00	396 315,33
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	165 701,97				

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	А3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	45 000,00	10 866,73	29 544,00	4 589,27
21	Immobilisations corporelles	23 748,38	233,40	2 346,00	21 168,98
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 518 897,45	1 699 307,09	983 882,63	1 835 707,73
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 587 645,83	1 710 407,22	1 015 772,63	1 861 465,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	159 933,97	159 933,97	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	215 000,00	209 345,62	4 175,76	1 478,62
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	374 933,97	369 279,59	4 175,76	1 478,62
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	4 962 579,80	2 079 686,81	1 019 948,39	1 862 944,60
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	260 000,00	110 666,33		149 333,67
041	Opérations patrimoniales (2)	931 287,66	217 774,14		713 513,52
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	1 191 287,66	328 440,47		862 847,19
	TOTAL	6 153 867,46	2 408 127,28	1 019 948,39	2 725 791,79
	Pour information	492 264,65			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	1 663 728,14	587 960,32	939 048,00	136 719,82
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	104 034,31	0,00	-104 034,31
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	184,47	0,00	-184,47
	Total des recettes d'équipement	1 663 728,14	692 179,10	939 048,00	32 501,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	96 877,00	-96 877,00
106	Réserves (5)	1 233 051,01	1 247 746,12	0,00	-14 695,11
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	931 287,66	217 774,14	0,00	713 513,52
	Total des recettes financières	2 164 338,67	1 465 520,26	96 877,00	601 941,41
45	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes réelles d'investissement	3 828 066,81	2 157 699,36	1 035 925,00	634 442,45
021	Virement de la section d'exploitation (2)	1 163 777,64			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	723 000,00	653 642,39		69 357,61
041	Opérations patrimoniales (2)	931 287,66	217 774,14		713 513,52
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	2 818 065,30	871 416,53		1 946 648,77
	TOTAL	6 646 132,11	3 029 115,89	1 035 925,00	2 581 091,22
R 001	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
 (2) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
 (3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
 (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	226 275,14		226 275,14
012	Charges de personnel, frais assimilés	120 797,27		120 797,27
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2,47		2,47
66	Charges financières	107 042,69	0,00	107 042,69
67	Charges exceptionnelles	840,00	0,00	840,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	653 642,39	653 642,39
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	454 957,57	653 642,39	1 108 599,96

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 108 599,96

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	159 933,97	0,00	159 933,97
13	Subventions d'investissement	0,00	110 666,33	110 666,33
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	209 345,62	0,00	209 345,62
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	10 866,73	0,00	10 866,73
21	Immobilisations corporelles (6)	233,40	0,00	233,40
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 699 307,09	0,00	1 699 307,09
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	217 774,14	217 774,14
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	2 079 686,81	328 440,47	2 408 127,28

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	492 264,65
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	2 900 391,93

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 282 509,85		1 282 509,85
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	26 875,20		26 875,20
75	Autres produits de gestion courante	1,39		1,39
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	712 283,54	110 666,33	822 949,87
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	2 021 669,98	110 666,33	2 132 336,31

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	165 701,97
	=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 2 298 038,28

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	587 960,32	0,00	587 960,32
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	104 034,31	0,00	104 034,31
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	1 380,00	1 380,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	1,98	1,98
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	184,47	216 392,16	216 576,63
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	217 774,14	0,00	217 774,14
28	Amortissement des immobilisations		653 642,39	653 642,39
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	909 953,24	871 416,53	1 781 369,77

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
0,00
+
1 247 746,12
=
3 029 115,89

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Geulle total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Description	Chap/	Libellé (1)	2 (11)	Crédits emplo	à employer)		
Charges a caracters general (2) (3) S26 (39,14 Illa 1875,54 39 09,20 0.00 39 03 04,00	-			_	Charges	Restes à	
Formburse non storochabe (equ. deregia 150,000 150,000 0.				Mandats émis	•		annulės
Fournitures extension at petit équipsi 500,00 0.00	011	Charges à caractère général (2) (3)	526 639,14	188 175,94	38 099,20	0,00	300 364,00
Search Fournitures administratives 1,000,00	6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	1 500,00	1 899,39	0,00	0,00	-399,39
See Carburants 1 000,00 1 073,98 0,00 0,00 7.33.8	6063	Fournitures entretien et petit équipt	500,00	615,02	0,00	0,00	-115,02
Substitution generates 220 639.4 188 669.81 5.200.00 0.00 106 570.72	6064	Fournitures administratives	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00
Decision mobilities 0.00	6066	Carburants	1 000,00	1 073,98	0,00	0,00	-73,98
Enterlien-Apparation autres bens immob. 0.00 299,34 0.00 0.00 293,75	611	Sous-traitance générale	280 639,14	168 859,83	5 200,00	0,00	106 579,31
61556 Enfrareien matériel roulant 1 900,00 1 202,42 0,00 0,00 237,5 6156 Maintename 3 000,00 2 368,95 0,00 0,00 6,00 0,00 2,783,18 0,00 2,288,78 2,288,72 2,00 0,00 0,00 2,288,72 2,00 0,00 2,288,72 2,00 0,00 0,00	6135	Locations mobilières	0,00	2 623,31	0,00	0,00	-2 623,31
Maintenance	61528	Entretien,réparation autres biens immob.	0,00	259,34	0,00	0,00	-259,34
Section Multisques 4800,00 0,00 0,00 0,00 192,480,681	61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	1 202,42	0,00	0,00	297,58
Etudes at recherches 225 000,000 4 300,80 28 219,20 0,00 192 490,61		Maintenance	1	2 368,95	*	·	631,05
231	6161	Multirisques	· ·	· ·	0,00	·	4 900,00
8231 Annonces et insertions 0,00 2783,18 0,00 0,00 1-2783,6 8238 Catalogues et imprimés 10000 0,00 0,00 0,00 0,00 1000 8251 Voyages et déplacements 500,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0	617	Etudes et recherches	· ·	4 300,80	•	·	192 480,00
Castogues et imprimés 1000,00	618	Divers	1 000,00	0,00	4 680,00	0,00	-3 680,00
Publications 500,00 0,00 0,00 0,00 500,00 6251 Voyages at deplacements 300,00 0,00 0,00 0,00 0,00 20837.			1	*	*	·	-2 783,18
Sez Voyages et déplacements 300,00 0,00 0,00 0,00 300,00 300,000 300	6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
Frais de télécommunications 10,000 2189,72 0,00 0,00 5000		Publications	· ·	· ·	•	·	500,00
Remboursements de frais 5 000,00 0,00 0,00 0,00 5 000,00			· ·	· ·	*	·	300,00
012 Charges de personnel, frais assimités 168 274,00 120 797,27 0.00 0,00 47 475,7 6216 Personnel affacté par CL de tratachement 69 000,00 17 905,59 0,00 0,00 51 694,6 6332 Cotisations versées au F.N.A.L. 0,00 268,00 0,00 0,00 268,00 6411 Salaires, appointements, commissions 92 274,00 52 129,65 0,00 0,00 47 144,5 6413 Prinse sit gratifications 0,00 12 489,15 0,00 0,00 -12 489,1 6451 Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. 0,00 12 489,15 0,00 0,00 -12 436,4 6452 Cotisations aux A.S.S.E.D.L.C. 0,00 19 941,00 0,00 0,00 -10 941,0 6454 Cotisations aux A.S.S.E.D.L.C. 0,00 949,00 0,00 0,00 -700,6 6474 Versement aux autres oeuvres sociales 0,00 700,36 0,00 0,00 -700,6 6475 Médecine du travall, pharmacie 0,00 25,00 0,00 <td>6262</td> <td>Frais de télécommunications</td> <td>100,00</td> <td>2 189,72</td> <td>0,00</td> <td>0,00</td> <td>-2 089,72</td>	6262	Frais de télécommunications	100,00	2 189,72	0,00	0,00	-2 089,72
6215 Personnel affecté par CL de rattachement 69 000,00 17 905,59 0,00 0,00 51 094,6 6218 Autre personnel extérieur 0,00 11 542,63 0,00 0,00 -11 542,6 6332 Coitsations versées au FIA.L. 0,00 288,00 0,00 0,00 47 144,5 6413 Primes et grafifications 0,00 12 489,15 0,00 0,00 -12 386,6 6453 Coitsations aux caisses de retraites 0,00 19 941,00 0,00 0,00 -12 386,6 6454 Cotisations aux As.S.E.D.L.C. 0,00 19 941,00 0,00 0,00 -12 386,6 6453 Cotisations aux As.S.E.D.L.C. 0,00 19 941,00 0,00 0,00 -10 941,6 6454 Cotisations aux As.S.E.D.L.C. 0,00 700,36 0,00 0,00 -90,00 -949,0 6475 Médecine du travail, pharmacie 0,00 700,36 0,00 0,00 -700,3 6476 Autres charges sociales diverses 0,00 255,0 0,00	6287	Remboursements de frais	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
Autre personnel extérieur 0,00	012	Charges de personnel, frais assimilés	168 274,00	120 797,27	0,00	0,00	47 476,73
6332 Cotisations versées au F.N.A.L. 9,00 268,00 0,00 0,00 -268,06 6411 Salaires, appointements, commissions 99 274,00 52 129,65 0,00 0,00 47 144,5 6451 Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. 0,00 12 489,15 0,00 0,00 -12 439,645 6451 Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. 0,00 12 489,15 0,00 0,00 -12 436,645 6453 Cotisations aux caisses de retraites 0,00 10 941,00 0,00 0,00 -10 941,00 6475 Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C. 0,00 949,00 0,00 0,00 -10 941,00 6474 Versement aux autres oeuvres sociales 0,00 700,36 0,00 0,00 0,00 -25,6475 6475 Médecine du travail, pharmacie 0,00 25,00 0,00 0,00 -25,6478 6476 Autres charges sociales diverses 0,00 1267,31 0,00 0,00 -25,648 64778 Autres charges sociales 0,00 1267,31 0,00 0,00 -243,37 648 Autres charges de personnel 0,00 243,37 0,00 0,00 -243,37 648 Autres charges de gestion courante 3300,00 2,47 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0	6215	Personnel affecté par CL de rattachement	69 000,00	17 905,59	0,00	0,00	51 094,41
6411 Salaires, appointements, commissions 99 274,00 52 129,65 0,00 0,00 47 144,6413 6413 Primes et grafifications 0,00 12 489,15 0,00 0,00 -12 489,15 6451 Cotisations a lux R.S.S.A.F. 0,00 10 941,00 0,00 0,00 -10 941,6 6453 Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C. 0,00 10 941,00 0,00 0,00 -10 941,6 6454 Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C. 0,00 394,00 0,00 0,00 -949,6 6474 Versement aux autres ceuvres sociales 0,00 700,36 0,00 0,00 -940,6 6475 Médecine du travail, pharmacie 0,00 25,00 0,00 0,00 -25,6 6478 Autres charges sociales diverses 0,00 1 267,31 0,00 0,00 1,267,31 0,00 0,00 1,267,31 0,00 0,00 1,263,33 0,00 0,00 1,263,33 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	6218	Autre personnel extérieur	0,00	11 542,63	0,00	0,00	-11 542,63
6413 Primes et gratifications	6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	268,00	0,00	0,00	-268,00
6451 Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. 0,00 12 336,21 0,00 0,00 1-12 336,26 6453 Cotisations aux caisses de retraites 0,00 10 941,00 0,00 0,00 1-0941,0 6474 Versement aux autres oeuvres sociales 0,00 700,36 0,00 0,00 1-0941,0 6474 Versement aux autres oeuvres sociales 0,00 700,36 0,00 0,00 1-25,0 6475 Médecine du travail, pharmacie 0,00 25,00 0,00 0,00 1-26,5 6478 Autres charges sociales diverses 0,00 1267,31 0,00 0,00 1-26,5 6478 Autres charges sociales diverses 0,00 1267,31 0,00 0,00 1-26,5 648 Autres charges de personnel 0,00 243,37 0,00 0,00 1,00 1,243,3 1,00 0,00 1,267,31 0,00 0,00 1,243,37 1,00 0,00 0,00 1,243,37 1,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	6411	Salaires, appointements, commissions	99 274,00	52 129,65	0,00	0,00	47 144,35
6453 Cotisations aux caisses de retraites 0,00 10 941,00 0,00 0,00 -10 941,6 6454 Cotisations aux A.S.E.D.I.C. 0,00 949,00 0,00 0,00 -949,0 6474 Versement aux autres ceuvres sociales 0,00 700,36 0,00 0,00 -700,36 6475 Médecine du travail, pharmacie 0,00 25,00 0,00 0,00 -25,6 6478 Autres charges sociales diverses 0,00 1267,31 0,00 0,00 -1267, 648 Autres charges de personnel 0,00 243,37 0,00 0,00 -243,3 648 Autres charges de personnel 0,00 243,37 0,00 0,00 -243,3 648 Autres charges de gestion courante 3300,00 2,47 0,00 0,00 0,00 0,00 65 Autres charges de gestion courante 1800,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1,00 0,00 0	6413	Primes et gratifications	0,00	12 489,15	0,00	0,00	-12 489,15
6454 Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C. 0,00 949,00 0,00 0,00 -949,00 0,00 -700,00 6475 Versement aux autres ceuvres sociales 0,00 700,36 0,00 0,00 -700,00 -700,000 -70	6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	12 336,21	0,00	0,00	-12 336,21
6474 Versement aux autres oeuvres sociales 6475 Médecine du travali, pharmacie 6476 Médecine du travali, pharmacie 70,00 25,00 0,00 0,00 0,00 1-25,6 6478 Autres charges sociales diverses 70,00 1267,31 0,00 0,00 0,00 1-263,6 648 Autres charges de personnel 70,00 243,37 0,00 0,00 0,00 1-263,6 648 Autres charges de personnel 70,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	10 941,00	0,00	0,00	-10 941,00
6475 Médecine du travail, pharmacie 0,00 25,00 0,00 0,00 -25,6 6478 Autres charges sociales diverses 0,00 1 267,31 0,00 0,00 -1 267,3 648 Autres charges de personnel 0,00 243,37 0,00 0,00 -243,6 648 Autres charges de personnel 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1 800,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1 800,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1 800,00 0,00	6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	949,00	0,00	0,00	-949,00
6478 Autres charges sociales diverses 0,00 1 267,31 0,00 0,00 -1 267,3 648 Autres charges de personnel 0,00 243,37 0,00 0,00 -243,3 014 Atténuations de produits (4) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1 800,00 351 138,2 1 1 1 1 1 1	6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	700,36	0,00	0,00	-700,36
648 Autres charges de personnel 0,00 243,37 0,00 0,00 -243,37 014 Atténuations de produits (4) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 3 297,6 6541 Créances admises en non-valeur 1 800,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1 800,0 6542 Créances éteintes 500,00 0,00 0,00 0,00 0,00 500,0 650,0 658 Charges diverses de gestion courante 1 000,00 2,47 0,00 0,00 500,0 500,0 650,0 0,00 0,00 0,00 500,	6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	25,00	0,00	0,00	-25,00
014 Atténuations de produits (4) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 3 297,5 6541 Créances admises en non-valeur 1 800,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 500,0 6542 Créances éteintes 500,00 0,00 0,00 0,00 500,0 500,0 658 Charges éteintes 500,00 0,00 0,00 0,00 500,0 <t< td=""><td>6478</td><td>Autres charges sociales diverses</td><td>0,00</td><td>1 267,31</td><td>0,00</td><td>0,00</td><td>-1 267,31</td></t<>	6478	Autres charges sociales diverses	0,00	1 267,31	0,00	0,00	-1 267,31
65 Autres charges de gestion courante 3 300,00 2,47 0,00 0,00 3 297,6 6541 Créances admises en non-valeur 1 800,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1 800,0 6542 Créances éteintes 500,00 0,00 0,00 0,00 0,00 500,6 650,0 650,00 0,00 0,00 0,00 997,5 500,00 0,00 0,00 0,00 997,5 500,00 0,00 0,00 0,00 997,5 500,00 0,00 0,00 0,00 997,5 500,00 0,00 0,00 997,5 500,00 0,00 0,00 997,5 500,00 0,00 0,00 997,5 500,00 0,00 0,00 997,5 500,00 0,00 0,00 351138,2 601,12 101,12 101,42 101,44 0,00 2957,7 66111 116 et 6112 109,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,	648	Autres charges de personnel	0,00	243,37	0,00	0,00	-243,37
6541 Créances admises en non-valeur 1 800,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1800,0 6542 Créances éteintes 500,00 0,00 0,00 0,00 0,00 500,6 658 Charges diverses de gestion courante 1 000,00 2,47 0,00 0,00 997.5 TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) 698 213,14 308 975,68 38 099,20 0,00 351 138,3 = (011+012+014+65) 110 000,00 105 993,25 1 049,44 0,00 2 957.5 66 Charges financières (b) (5) 110 000,00 105 993,25 1 049,44 0,00 2 256,66112 Intérêts réglés à l'échéance 90 000,00 86 594,04 1 049,44 0,00 2 256,66112 Intérêts - Rattachement des ICNE 20 000,00 19 399,21 0,00 0,00 0,00 600,7 67 Charges exceptionnelles (c) 14 000,00 840,00 0,00 0,00 0,00 13 160,673 Titres annulés (sur exercices antérieurs 14 000,00 840,00 0,00 0,00 13 160,68 Dotations aux provisions et dépréciat* (d) (6) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542 Créances éteintes 500,00 0,00 0,00 0,00 500,0 658 Charges diverses de gestion courante 1 000,00 2,47 0,00 0,00 997.5 TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65) 698 213,14 308 975,68 38 099,20 0,00 351 138,2 66 Charges financières (b) (5) 110 000,00 105 993,25 1 049,44 0,00 2 957,3 661112 Intérêts réglés à l'échéance 90 000,00 86 594,04 1 049,44 0,00 2 356,6 6712 Intérêts - Rattachement des ICNE 20 000,00 19 399,21 0,00 0,00 600,7 67 Charges exceptionnelles (c) 14 000,00 840,00 0,00 0,00 13 160,0 673 Titres annulés (sur exercices antérieurs 14 000,00 840,00 0,00 0,00 13 160,0 68 Dotations aux provisions et dépréciat* (d) (6) 0,00 0,00 0,00 0,0 0,0 69 Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7) 0,00 0	65	Autres charges de gestion courante	3 300,00	2,47	0,00	0,00	3 297,53
Charges diverses de gestion courante	6541	Créances admises en non-valeur	1 800,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	6542	Créances éteintes	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
= (011+012+014+65) 66 Charges financières (b) (5) 110 000,00 105 993,25 1 049,44 0,00 2 957,3 66111 Intérêts réglés à l'échéance 90 000,00 86 594,04 1 049,44 0,00 2 356,6 66112 Intérêts - Rattachement des ICNE 20 000,00 19 399,21 0,00 0,00 0,00 13 160,0 67 Charges exceptionnelles (c) 14 000,00 840,00 0,00 0,00 0,00 13 160,0 68 Dotations aux provisions et dépréciate (d) (6) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	658	Charges diverses de gestion courante	1 000,00	2,47	0,00	0,00	997,53
66 Charges financières (b) (5) 110 000,00 105 993,25 1 049,44 0,00 2 957,3 66111 Intérêts réglés à l'échéance 90 000,00 86 594,04 1 049,44 0,00 2 356,5 66112 Intérêts - Rattachement des ICNE 20 000,00 19 399,21 0,00 0,00 600,7 67 Charges exceptionnelles (c) 14 000,00 840,00 0,00 0,00 13 160,0 673 Titres annulés (sur exercices antérieurs 14 000,00 840,00 0,00 0,00 13 160,0 68 Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 69 Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 022 Dépenses imprévues (f) 0,00 0,00 0,00 0,00 367 255,5 0,00 367 255,5 0,00 367 255,5 0,00 367 255,5 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	TOTA	. ,	698 213,14	308 975,68	38 099,20	0,00	351 138,26
66111 Intérêts réglés à l'échéance 90 000,00 86 594,04 1 049,44 0,00 2 356,5 66112 Intérêts - Rattachement des ICNE 20 000,00 19 399,21 0,00 0,00 600,7 67 Charges exceptionnelles (c) 14 000,00 840,00 0,00 0,00 13 160,0 673 Titres annulés (sur exercices antérieurs 14 000,00 840,00 0,00 0,00 13 160,0 68 Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6) 0,00	66	<u> </u>	110 000,00	105 993,25	1 049,44	0,00	2 957,31
66112 Intérêts - Rattachement des ICNE 20 000,00 19 399,21 0,00 0,00 600,7 67 Charges exceptionnelles (c) 14 000,00 840,00 0,00 0,00 13 160,0 673 Titres annulés (sur exercices antérieurs 14 000,00 840,00 0,00 0,00 13 160,0 68 Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6) 0,00		.,,,,		·	·	-	2 356,52
67 Charges exceptionnelles (c) 14 000,00 840,00 0,00 0,00 13 160,00 673 Titres annulés (sur exercices antérieurs 14 000,00 840,00 0,00 0,00 13 160,00 68 Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,		<u> </u>	· ·	· ·	•	·	600,79
673 Titres annulés (sur exercices antérieurs 14 000,00 840,00 0,00 0,00 13 160,0 68 Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6) 0,00			14 000.00	840.00	0.00	0.00	13 160,00
68 Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6) 0,00 0,00 0,00 0,00 69 Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 022 Dépenses imprévues (f) 0,00 <		. , , ,		,	•	•	13 160,00
022 Dépenses imprévues (f) 0,00 367 255,5 TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f 822 213,14 415 808,93 39 148,64 0,00 367 255,5 023 Virement à la section d'investissement 1 163 777,64 0 0 653 642,39 69 357,6 042 Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9) 723 000,00 653 642,39 69 357,6 6811 Dot. amort. Immos incorp. et corporelles 723 000,00 653 642,39 69 357,6 TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 1 886 777,64 653 642,39 1 233 135,2		,		·	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f 023 Virement à la section d'investissement 042 Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9) 723 000,00 653 642,39 TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 822 213,14 415 808,93 39 148,64 0,00 367 255,5 11 163 777,64 653 642,39 653 642,39 12 233 135,2	69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
= a+b+c+d+e+f 023 Virement à la section d'investissement 1 163 777,64 042 Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9) 723 000,00 653 642,39 6811 Dot. amort. Immos incorp. et corporelles 723 000,00 653 642,39 TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
042 Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9) 723 000,00 653 642,39 69 357,6 6811 Dot. amort. Immos incorp. et corporelles 723 000,00 653 642,39 69 357,6 TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 1 886 777,64 653 642,39 1 233 135,2			822 213,14	415 808,93	39 148,64	0,00	367 255,57
6811 Dot. amort. Immos incorp. et corporelles 723 000,00 653 642,39 69 357,64 TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 1 886 777,64 653 642,39 1 233 135,2	023		1 163 777,64				
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA 1 886 777,64 653 642,39 1 233 135,2 SECTION D'INVESTISSEMENT			•	653 642,39			69 357,61
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA 1 886 777,64 653 642,39 1 233 135,2 SECTION D'INVESTISSEMENT	6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	723 000.00	653 642.39			69 357,61
		AL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA					1 233 135,25
0,43 Opérat° ordre intérieur de la section (10) 0,00 0,00 0,00 0,00	043		0,00	0,00			0,00

Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits emple	oyés (ou restant	à employer)	
art (1)		ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 886 777,64	653 642,39			1 233 135,25
	AL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	2 708 990,78	1 069 451,32	39 148,64	0,00	1 600 390,82
DO	Pour information 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	19 440,05
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	40,84
= Différence ICNE N – ICNE N-1	19 399,21

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisionssemi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

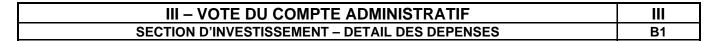


Chap/	Libellé (1)	0 / 11/	Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	
art(1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 549 339,10	1 145 962,32	136 547,53	0,00	266 829,25
704	Travaux	225 000,00	23 200,00	0,00	0,00	201 800,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 194 039,10	1 079 292,48	49 097,53	0,00	65 649,09
7062	Redevances assainissement non collectif	130 300,00	43 469,84	87 450,00	0,00	-619,84
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	12 000,00	15 385,20	11 490,00	0,00	-14 875,20
748	Autres subventions d'exploitation	12 000,00	15 385,20	11 490,00	0,00	-14 875,20
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,39	0,00	0,00	-1,39
7588	Autres	0,00	1,39	0,00	0,00	-1,39
TOTAL	. = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	1 561 339,10	1 161 348,91	148 037,53	0,00	251 952,66
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	707 312,54	712 283,54	0,00	0,00	-4 971,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	5 100,00	0,00	0,00	-5 100,00
778	Autres produits exceptionnels	707 312,54	707 183,54	0,00	0,00	129,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
7	TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	2 268 651,64	1 873 632,45	148 037,53	0,00	246 981,66
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	260 000,00	110 666,33			149 333,67
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	260 000,00	110 666,33			149 333,67
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
7	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	260 000,00	110 666,33			149 333,67
	DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	2 528 651,64	1 984 298,78	148 037,53	0,00	396 315,33
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	165 701,97				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

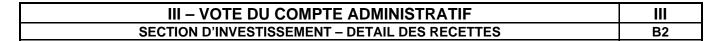
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	45 000,00	10 866,73	29 544,00	4 589,27
2031	Frais d'études	15 000,00	10 455,00	0,00	4 545,00
2051	Concessions et droits assimilés	30 000,00	411,73	29 544,00	44,27
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	23 748,38	233,40	2 346,00	21 168,98
2118	Autres terrains	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	10 828,49	0,00	0,00	10 828,49
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	233,40	0,00	-233,40
2188	Autres immobilisations corporelles	7 919,89	0,00	2 346,00	5 573,89
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 518 897,45	1 699 307,09	983 882,63	1 835 707,73
2313	Constructions	2 443 951,44	248 918,91	960 954,68	1 234 077,85
2315 Installat°, matériel et outillage techni		2 074 946,01	1 450 388,18	22 927,95	601 629,88
	Total des dépenses d'équipement	4 587 645,83	1 710 407,22	1 015 772,63	1 861 465,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	159 933,97	159 933,97	0,00	0,00
1068	Autres réserves	159 933,97	159 933,97	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	nts et dettes assimilées 215 000,00 209 345,62 4 175,7		4 175,76	1 478,62
1641	Emprunts en euros	215 000,00	202 410,00	4 175,76	8 414,24
1678	Autres dettes condit° particulières	0,00	6 935,62	0,00	-6 935,62
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	374 933,97	369 279,59	4 175,76	1 478,62
Т	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	4 962 579,80	2 079 686,81	1 019 948,39	1 862 944,60
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	260 000,00	110 666,33		149 333,67
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	260 000,00	110 666,33		149 333,67
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	0,00	28 482,00		-28 482,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	260 000,00	82 184,33		177 815,67
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	931 287,66	217 774,14		713 513,52
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	931 287,66	217 774,14		713 513,52
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 191 287,66	328 440,47		862 847,19
T	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 408 127,28	1 019 948,39	2 725 791,79
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	492 264,65			

Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 Ees comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	1 663 728,14	587 960,32	939 048,00	136 719,82
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 348 043,14	587 960,32	865 548,00	-105 465,18
13118	Autres Subv. Équipt Etat	73 500,00	0,00	73 500,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	54 685,00	0,00	0,00	54 685,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	es 187 500,00 0,00 0,00		187 500,00	
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	104 034,31	0,00	-104 034,31
1678	Autres dettes condit° particulières	0,00	104 034,31	0,00	-104 034,31
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	184,47	0,00	-184,47
2313	Constructions	0,00	184,47	0,00	-184,47
	Total des recettes d'équipement	1 663 728,14	692 179,10	939 048,00	32 501,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 233 051,01	1 247 746,12	96 877,00	-111 572,11
10222	FCTVA	0,00	0,00	96 877,00	-96 877,00
1068	Autres réserves	1 233 051,01	1 247 746,12	0,00	-14 695,11
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	931 287,66	217 774,14	0,00	713 513,52
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	931 287,66	217 774,14	0,00	713 513,52
	Total des recettes financières	2 164 338,67	1 465 520,26	96 877,00	601 941,41
7	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	3 828 066,81	2 157 699,36	1 035 925,00	634 442,45
021	Virement de la section d'exploitation	1 163 777,64			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	723 000,00	653 642,39		69 357,61
28031	Frais d'études	723 000,00	14 395,00		708 605,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	1 401,67		-1 401,67
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	185 028,30		-185 028,30
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	5 610,89		-5 610.89
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	6 459,06		-6 459,06
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	427 295,84		-427 295,84
281562	Service d'assainissement	0,00	1 781,32		-1 781,32
					•
28157 28182	Aménagement matériel industriel Matériel de transport	0,00 0,00	8 963,17 2 707,14		-8 963,17 -2 707,14
	AL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	1 886 777,64	653 642,39		1 233 135,25
041	Opérations patrimoniales (6)	931 287,66	217 774,14		713 513,52
	Frais d'études		,		•
2031		0,00	1 380,00		-1 380,00
2183	Matériel de bureau et informatique Constructions	0,00	1,98 139 802,11		-1,98
2313 2315		931 287,66			791 485,55
2315	Installat°, matériel et outillage techni TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00 2 818 065,30	76 590,05 871 416,53		-76 590,05
T	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE	6 646 132,11	3 029 115,89	1 035 925,00	1 946 648,77 2 581 091,22
	L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)				
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0 (1)

LIBELLE: COMMUNE DE CORDEMAIS COMMUNE DE LA CHAPELLE LAUNAY COMMUNE DE BOUEE COMMUNE DE CAMPBON COMMUNE DE LAVAU SUR LOIRE COMMUNE DE MALVILLE COMMUNE DE PRINQUIAU COMMUNE DE SAVENAY COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE MONTLUC SOUS-TRAITANCE GENERALE COMMUNE DE CORDEMAIS COMMUNE DE LA CHAPELLE LAUNAY COMMUNE DE BOUEE COMMUNE DE CAMPBON COMMUNE DE CORDEMAIS COMMUNE DE LAVAU SUR LOIRE COMMUNE DE LA CHAPELLE LAUNAY COMMUNE DE MALVILLE COMMUNE DE PRINQUIAU COMMUNE DE SAVENAY COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE MONTLUC

Pour information

			Ele	éments afféren	ts à l'exercice			Pour mémoire
Art. (2)	Libellé (3)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	M	andats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	0,00	Α	1 297 415,11	983 882,63	-2 281 297,74	В	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		10 455,00	0,00	-10 455,00		0,00
2031	Frais d'études	0,00		10 455,00	0,00	-10 455,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		1 286 960,11	983 882,63	-2 270 842,74		0,00
2313	Constructions	0,00		242 287,92	960 954,68	-1 203 242,60		0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00		1 044 672,19	22 927,95	-1 067 600,14		0,00

	RECETTES (répartition) Eléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
	(Pour information)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice			En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A	-1 297 415,11	D-B	0,00

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

⁽³⁾ Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

⁽⁴⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

			THE DE TRECORER	(· /		
	Date de la			Montant des ren	nboursements N	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts		l'origine du con							
					F		<u> </u>		initial		Pério-		Possibilité	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès					4 093 589,35									
d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)					4 093 589,35									
10000106433	CREDIT AGRICOLE	15/12/2012	15/01/2013	15/01/2014	350 000,00	F		4,180	4,180		Т	C PROGRESSIF	N	A-1
134 CA 02-3	CREDIT AGRICOLE	26/12/2001	16/12/2003	16/01/2004	138 196,88	F		5,370	5,370		М	P PROGRESSIF	N	A-1
140 -BEI	CREDIT AGRICOLE	26/12/2012	09/01/2013	10/07/2018	1 470 000,00	F		2,910	2,910		Т	P PROGRESSIF	N	A-1
150227301.1	AGENCE DE L'EAU	15/01/2016	20/06/2016	31/07/2018	208 068,64	F		0,000	0,000			C PROGRESSIF	N	A-1
214400897	CREDIT AGRICOLE	10/11/2009	25/02/2010	20/05/2010	260 000,00	F		3,880	3,880			P CONSTANT	N	A-1
502916781	CAISSE D'EPARGNE	22/04/2016	22/05/2016	22/08/2016	150 000,00	F		1,460	1,460			P CONSTANT	N	A-1
6837737	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2019	01/01/2019	25/01/2019	200 000,00	F		3,480	3,480			P PROGRESSIF	N	A-1
854001	CREDIT MUTUEL	10/01/2019	11/01/2019	10/03/2019	167 780,84	F		5,510	5,510		Т	P PROGRESSIF	N	A-1
85407	CREDIT MUTUEL	12/12/2018	26/12/2018	25/02/2019	330 000,00	F		1,480	1,480		Т	C CONSTANT	N	A-1
85408	CREDIT MUTUEL	12/12/2018	26/12/2018	25/02/2019	260 000,00	F		1,490	1,490		Т	C PROGRESSIF	N	A-1
9800412820	CREDIT AGRICOLE	01/12/1999	15/12/2002	16/03/2003	228 673,54	F		5,400	5,400			P CONSTANT	N	A-1
MIN524853	DEXIA	28/07/1999	02/01/2000	01/01/2001	240 869,45	F		5,700	5,700		Α	P CONSTANT	N	A-1
MON524854	DEXIA	09/01/2008	01/05/2008	01/05/2009	90 000,00	F		4,600	4,600		Α	C CONSTANT	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option					0,00									
de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements					0,00									
reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

					Emprunts	et dettes à	l'origine du con	trat						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 093 589,35									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

					ļ	Emprunt	s et dettes au 31/12	2/N				
			0.11				Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N Montant couvert (10)		Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 464 141,96					209 345,62	86 594,04	0,00	20 448,65
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 464 141,96					209 345,62	86 594,04	0,00	20 448,65
10000106433		0,00	A-1	234 500,00	19,00	F		4,180	14 000,00	11 484,56	0,00	2 285,65
134 CA 02-3		0,00	A-1	52 149,52	7,00	F		5,370	6 950,37	3 506,43	0,00	469,08
140 -BEI		0,00	A-1	957 107,72	13,00	F		2,910	66 646,69	33 004,27	0,00	8 132,57
150227301.1		0,00	A-1	180 326,16	13,00	F		0,000	6 935,62	0,00	0,00	0,00
214400897		0,00	A-1	71 213,97	5,00	F		3,880	18 289,52	4 655,96	0,00	133,17
502916781		0,00	A-1	114 952,63	17,00	F		1,460	6 724,23	1 937,57	0,00	82,47
6837737		0,00	A-1	58 539,24	6,50	F		3,480	10 877,05	3 045,15	0,00	511,16
854001		0,00	A-1	129 439,78	9,00	F		5,510	12 545,14	8 988,46	0,00	357,61
85407		0,00	A-1	280 500,00	19,00	F		1,480	16 500,00	4 411,26	0,00	493,47
85408		0,00	A-1	221 000,00	19,00	F		1,490	13 000,00	3 475,53	0,00	453,89
9800412820		0,00	A-1	0,00	1,00	F		5,400	18 151,85	616,74	0,00	0,00
MIN524853		0,00	A-1	101 912,94	10,00	F		5,700	8 725,15	7 329,39	0,00	6 897,08
MON524854		0,00	A-1	62 500,00	3,00	F		4,600	10 000,00	4 138,72	0,00	632,50
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

				_		Emprunt	s et dettes au 31/12	/N			_	
			Catémania				Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 464 141,96					209 345,62	86 594,04	0,00	20 448,65

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

		71111	GIE DE LA REPAR		() ()		-
Indices sous-jacents Structure		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	13	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 464 141,96	0,00	0,00	0,00	0,00	
(tame)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emprunt couvert					Instrument de couverture									
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option		
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

		Effet de l'instrument de couverture										
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	B.(()	Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constate	Catégorie d'emprunt (8)					
	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		Après opération de couverture			
Taux fixe (total)						0,00	0,00					
Taux variable simple (total)						0,00	0,00					
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00					
Total						0,00	0,00					

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt			Organisme	Capital restant	Capital	Durée	Pério- dicité des rem-	Cara	actéristiques du taux		Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de
	Année	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	dû	réaménagé	résidu- elle	se- ments	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

	Date de			résidu	rée elle en nées			Tau	x (2)			Non	Nominal		Nominal		Nominal		Nominal		Nominal		Nominal		Nominal		Nominal		Nominal		Nominal		Nominal		Nominal		Nominal		Nominal		Nominal		Nominal		ortissement dicité de sement (6)			Annuité payée dan	s l'exercice (s'il y a eu)
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci Index (4)	É Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital																														
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00																														

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Nominal à la date de renégociation.

⁽⁶⁾ Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

⁻ Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
Construction STEP	350 000,00	25 484,56	234 500,00
Construction STEP	1 470 000,00	99 650,96	957 107,72
Construction STEP	330 000,00	20 911,26	280 500,00
Construction STEP	208 068,64	6 935,62	180 326,16
Réhabilitation STEP	228 673,54	18 768,59	0,00
Réseaux assainissement	138 196,88	10 456,80	52 149,52
Réseaux assainissement	240 869,45	16 054,54	101 912,94
Réseaux assainissement	90 000,00	14 138,72	62 500,00
Réseaux assainissement	260 000,00	16 475,53	221 000,00
Réseaux assainissement	167 780,84	21 533,60	129 439,78
Réseaux assainissement	200 000,00	13 922,20	58 539,24
Réseaux assainissement	150 000,00	8 661,80	114 952,63
Réseaux assainissement	260 000,00	22 945,48	71 213,97

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

712 7111011 1100EMEITIO METITODEO GITEIOEEO	
CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2018-12-01

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

= = = = =						
Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
	PROVISION	NS ET DEPRECIA	TIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSE PROPRES	S TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	634 933,97	I 479 945,92
16 Empru	nts et dettes assimilées (A)	215 000,00	209 345,62
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	215 000,00	202 410,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	6 935,62
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	419 933,97	270 600,30
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Autres réserves	159 933,97	159 933,97
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	260 000,00	110 666,33
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	479 945,92	1 019 948,39	492 264,65	1 992 158,96

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 818 065,30	III 871 416,53
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	931 287,66	217 774,14
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	931 287,66	217 774,14
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (2)	1 886 777,64	653 642,39
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	723 000,00	14 395,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	1 401,67
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	185 028,30
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	5 610,89
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	6 459,06
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	427 295,84
281562	Service d'assainissement	0,00	1 781,32
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	8 963,17
28182	Matériel de transport	0,00	2 707,14
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 163 777,64	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	871 416,53	1 035 925,00	0,00	1 247 746,12	3 155 087,65

	Mc	ontant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 992 158,96
Ressources propres disponibles	IV	3 155 087,65
Solde	V = IV - II (3)	1 162 928,69

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.1.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A3.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.2
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	1504
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.1
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.2
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOT	TAL .		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
12/04/2019 13/11/2019 05/12/2019	RECUPERATION TVA AC ANC - POSTE INFORMATIQUE LED ANC - LICENCE OFFICE	217 774,14 233,40 411,73	0,00 0,00 0,00	0 2 2
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
05/11/2019	AVANCE NOUVELLE STATION EPURATION CORDEMAI	-104 034,31	0,00	0
TOTAL GENERAL		114 384,96	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

	Réalisations	
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
	TOTAL GENERAL	0,00	I 0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

⁽¹⁾ Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.
(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	2 021 669,98
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Anné mobilis pro d'amorti de l'emp	ation et ofil ssement	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux	Taux initi Index (4)	Taux actua-	moyen c ur l'année Index (4)	Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	_	ntie au cours de ercice En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00					riel (5)				0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00									0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00									0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Onland do matic de Hentiele L. 2000 4 de 2000	Walas	
Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	vale	ur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	0,00

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

⁽²⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	D4.6
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités			0,00	0,00	0,00		
8018 Autres engagements donnés		0,00	0,00	0,00			
Au profit d	l'organismes publics				0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)		0,00	0,00	0,00			
TOTAL		0,00	0,00	0,00			

⁽¹⁾ Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

⁻ l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

⁻ la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

⁻ la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

⁻ la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;

⁻ la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital	Annuité reçue au
d'origine			en		l'origine	31/12/N	cours de l'exercice
			années				
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00		
8028 Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00		
A l'exception de ceux reçus des entreprises		0,00	0,00	0,00			
Engagements reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00		
TOTAL			0,00	0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN]
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМ	PLOIS BUDGETAIRES	5 (3)	_	S POURVUS SUR BETAIRES EN ETI	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	С	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL 2EME CLASSE	С	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE PRINCIPAL	А	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	В	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR TERRITORIAL	В	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SAISONNIERS	С	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
VACATAIRE	С	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	С	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL 2EME CLASSE	С	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AGENT DE MAITRISE	С	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	С	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
INGENIEUR TERRITORIAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	В	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN TERRITORIAL	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AGENT SOCIAL	С	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	В	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	В	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EDUCATEUR PRINCIPAL JEUNES ENFANTS	В	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	С	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPAL 2EME CLASSE	С	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PUERICULTRICE DE CLASSE SUPERIEURE	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COM COM ESTUAIRE ET SILLON - BUDGET ASSAINISSEMENT - CA - 2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)		S POURVUS SUR ETAIRES EN ETF	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EDUCATEUR TERRITORIAL DES APS EDUCATEUR TERRITORIAL DES APS PRINCIPAL 2EME CLASSE	В В	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE ADJOINT TERRITORIAL PATRIMOINE PRINCIPAL 2EME CLASSE ASSISTANT CONSERVATION PRINCIPAL 2EME CLASSE ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C C B B	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TERRITORIAL ANIMATION ADJOINT TERRITORIAL ANIMATION PRINCIPAL 2EME CLASSE	C C	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
ANIMATEUR	В	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE FILIERE POLICE (i)	С	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR: Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 - 3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2: vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la súppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT	C2	<u>.</u>
FINANCIER		

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à SAVENAY (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

	1 Debet 1 Kiron At Do Ci lo					
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)		
EXPLOITATION						
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		
INVESTISSEMENT						
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

3 - PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AGREGE DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

COM COM ESTUAIRE ET SILLON - BUDGET ASSAINISSEMENT - CA - 2019

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 36 Nombre de membres présents : 34 Nombre de suffrages exprimés : 33

VOTES: Pour: 32 Contre: 0 Abstentions: 1

Date de convocation : 09/07/2020

Présenté par (1) le Président, A SAVENAY le 16/07/2020 (1) le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A SAVENAY, le 16/07/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

COM COM ESTUAIRE ET SILLON - BUDGET ASSAINISSEMENT - CA - 2019

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

MARTIN PASCAL	
MEZARD MICHEL	
NICOLEAU REMY	
PASCO SANDRINE	
PETER CAROLE	
ROULEAU ANGELINA	
SABATHIER ELODIE	
SACHOT CLAUDINE	
TAILLANDIER YVES	
TATARD JANICK	
THAUVIN JEAN-LOUIS	
TRAMIER CLAIRE	
VANDEN BRUGGE MICHELLE	

Certifié exécutoire par (1) le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A SAVENAY,le

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.